

Année 2019/2020

NOTE AUX PARENTS D'ÉLÈVES

Madame, Monsieur,

Votre enfant a été affecté ou poursuit sa scolarité au Lycée Professionnel du Bâtiment « Le Sidobre ».

Pour que cette **inscription soit définitive**, je vous demande de bien vouloir ramener ce dossier complété selon le calendrier ci-dessous :

Classes	Dates	Horaires
3 ^{ème} PrépaPro	Juillet 2019	9h à 12h/ 13h30 à 17h30
2 ^{nde} Bac Pro 1 ^{ère} année CAP	Jeudi 4 Juillet 2019 Vendredi 5 Juillet 2019	9h à 12h/ 13h30 à 17h30 9h à 12h/ 13h30 à 17h30
1 ^{ère} et Tale Bac Pro Tale CAP	Lundi 27 Mai 2019 Mardi 28 Mai 2019	9h à 12h/ 13h30 à 17h30 9h à 12h/ 13h30 à 17h30

E.P.L.E.P du Bâtiment
« Le Sidobre »

Affaire suivie par
Laurent TRICARD
CPE

Téléphone
05 63 71 31 70
Fax
05 63 72 21 98
mél.

laurent.tricard@ac-toulouse.fr

80, Avenue René Cassin
BP 20151
81103 CASTRES

Vous munir des pièces suivantes :

- Certificat de radiation de l'établissement précédent (EXEAT),
- Photocopie Carte d'Identité Recto/Verso,
- Photocopie Recensement /JAPD/JDC,
- 2 photos d'identité récentes, pour les nouveaux élèves uniquement
- Certificat d'assurance scolaire (à fournir à la rentrée selon votre assurance),
- Copie du jugement si parents divorcés, séparés ou mineurs isolés,
- Photocopie Carnet de vaccinations,
- Photocopie Carte Vitale, pour les nouveaux élèves uniquement
- RIB (Relevé d'Identité Bancaire),
- Copie de la dernière notification de bourses,
- Photocopie du dernier avis d'imposition,
- Copie du livret de famille,
- Chèque d'inscription (demi-pensionnaire : 38,10 €, Interne : 100 €),
- Adhésion Maison des Lycéens : 10 €,
- Adhésion Association Sportive : 20 € pris sur la carte jeune.

Toute inscription non effectuée avant le 10 Juillet 2019 sera proposée aux élèves inscrits sur la liste supplémentaire.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Le Conseiller Principal
d'Éducation
Laurent TRICARD